



AVIS DE CONVOCATION

Mesdames,
Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la présente qu'une séance extraordinaire du conseil sera tenue à l'hôtel de ville le **vendredi 22 décembre 2017, à 8 h 15**, à la demande du maire, conformément à l'article 152 du *Code municipal*.

Les points à l'ordre du jour sont les suivants :

- * 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- * 2.0 Rapport concernant un employé – Décision
- * 3.0 Calendrier des séances du conseil municipal – Année 2018

Nous comptons sur votre présence.

DONNÉ À SAINT-CHARLES-BORROMÉE, ce lundi 18 décembre 2017.

Le greffier et secrétaire-trésorier adjoint,

David Cousineau, Llb, MBA

- * *document ci-joint*
- ** *document à venir*
- *** *document déjà fourni*